



NOTE D'ORGANISATION

—

CELEBRATIONS DU CENTENAIRE

de la

SOCIÉTÉ DES MEMBRES DE LA LÉGIION D'HONNEUR

« Depuis bientôt un siècle, jour après jour, notre association œuvre discrètement sur le terrain pour exprimer l'engagement de ses sociétaires au service de la Nation.

Le Centenaire de la SMLH est une opportunité unique de rendre hommage au travail de nos prédécesseurs, de mettre en lumière nos actions actuelles et de convaincre les nouveaux décorés de s'engager à nos côtés, à l'heure où la Nation a tant besoin de repères, de fraternité et de liens forts.

Le Centenaire de la SMLH, c'est le nôtre, le vôtre ! Sans votre connaissance fine du terrain, vos idées formidables et votre énergie communicative, rien ne sera possible.

A l'aune de la crise inédite qui nous frappe, je forme donc le vœu que le Centenaire de la SMLH nous mobilise tous et nous rassemble pour faire rayonner nos missions d'entraide et de solidarité intergénérationnelle au cœur de la Nation.»

Amiral Alain Coldefy, Président de la SMLH

TABLE DES MATIERES

1	<u>PREAMBULE</u>	<u>3</u>
2	<u>OBJECTIFS DU DISPOSITIF DU CENTENAIRE</u>	<u>4</u>
3	<u>PARTIS PRIS EN TERMES DE CONCEPTION.....</u>	<u>4</u>
4	<u>GOVERNANCE ET RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS</u>	<u>4</u>
4.1	GOUVERNANCE	4
4.2	RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS.....	5
4.2.1	LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE.....	5
4.2.2	LA GRANDE CHANCELLERIE DE LA LEGION D'HONNEUR	5
5	<u>FINANCEMENT</u>	<u>5</u>
6	<u>IDENTITE VISUELLE ET CHARTE GRAPHIQUE DU CENTENAIRE.....</u>	<u>6</u>
7	<u>GRANDES LIGNES DE LA PROGRAMMATION EVENEMENTIELLE.....</u>	<u>6</u>
7.1	UN PROJET EQUILIBRE CONSTRUIT SUR LE PRESENTIEL ET LE NUMERIQUE	6
7.2	ÉTAPES-CLES DU PROJET DE PROGRAMME NATIONAL	6
8	<u>FOCUS SUR LE DISPOSITIF EVENEMENTIEL PILOTE PAR LE SIEGE</u>	<u>7</u>
8.1	LA « PHOTO SYMBOLIQUE » – MARS 2021.....	7
8.2	LE « VILLAGE DE LA JEUNESSE » AUX INVALIDES - AUTOMNE 2021	7
8.3	LE CENTENAIRE DIGITAL DE LA SMLH	7
8.4	LE « TOUR DE FRANCE » DE LA FLAMME	8
9	<u>AUTRES ACTIONS EMBLEMATIQUES A FORT IMPACT MEDIATIQUE</u>	<u>8</u>
10	<u>COMMUNICATION</u>	<u>9</u>
	ANNEXE 1 – FICHE PROJET	10
	ANNEXE 2 – DEMANDE DE FINANCEMENT COMPLEMENTAIRE	11
	ANNEXE 3 – CONSIGNES COMMUNICATION PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	12
	ANNEXE 4 – COMPOSITION DU COMITE OPERATIONNEL DES SECTIONS (COS)	13
	ANNEXE 5 – CHARTE GRAPHIQUE	14

1 PREAMBULE

La crise sanitaire que nous traversons et ses impacts économique et social obligent à **repenser le contexte dans lequel la SMLH fêtera ses 100 ans** et à revisiter la programmation événementielle envisagée en février 2020. Agissant chaque jour « au cœur de la Nation », nous devons intégrer les constats qui sont en train d'être faits :

- la fragilisation des plus précaires, la vulnérabilité et la solitude de nos aînés ;
- l'apparition de nouvelles solidarités, notamment intergénérationnelles ;
- le « décrochage » des élèves les plus fragiles et le défi de l'emploi des jeunes, notamment issus de l'apprentissage et de la filière professionnelle ;
- le rôle-clé des associations et la sur-sollicitation annoncée de leurs donateurs ;
- l'explosion du digital dans le travail, la sphère privée et les loisirs.

A l'aune de ces défis, dont certains marqueront durablement l'avenir, le Centenaire offre à la SMLH l'opportunité unique :

- de renforcer son rôle de **fédérateur des talents de ses sociétaires** ;
- d'affirmer **l'actualité de son projet associatif (SMLH 2030)**, construit notamment sur les piliers de l'entraide et de la solidarité intergénérationnelle.

Le projet SMLH 2030 est bâti autour de 3 grandes missions : l'entraide et la solidarité, le rayonnement (de l'Ordre), et, sous la bannière « La légion d'Honneur au cœur de la Nation », la contribution au renforcement de la cohésion nationale avec 4 priorités (grandes causes nationales de la SMLH) :

- **Interventions dans les établissements scolaires et de formation**, sur les thèmes de l'éducation citoyenne, de la promotion des valeurs républicaines et de la transmission de la mémoire.
- **Valorisation de l'apprentissage et de la formation professionnelle** en partenariat avec les établissements de formation, les services territoriaux de l'État, les collectivités locales, les fédérations professionnelles, les chambres consulaires.
- **Soutien des jeunes méritants**, jeunes citoyens qui affichent une volonté d'avancer mais qui, pour des raisons matérielles, sociales ou autres sont freinés dans leur progression. *Le cadre est ici très large, de l'action individuelle du sociétaire à celui plus structuré au niveau du comité, de la section ou du siège : collaboration avec d'autres organismes ou institutions (fondation un avenir ensemble, service civique, service national universel-SNU- en cours d'expérimentation au sein des sections, cadets de la défense, écoles de la 2^{ème} chance, etc.), actions locales de soutien à des élèves/étudiants : bourses, prix, etc.*
- **Accompagnement des candidats à la naturalisation** pour la préparation de l'examen et la remise des diplômes.

Pour plus de détails sur le Projet SMLH 2030, consulter le site de la SMLH : www.smlh.fr

Les activités officielles se dérouleront, sauf exception, entre septembre 2021 et juin 2022.

2 OBJECTIFS DU DISPOSITIF DU CENTENAIRE

Le Centenaire s'inscrit dans le cadre d'un plan de communication global destiné sur le court/moyen terme à promouvoir la SMLH et son projet associatif, auprès du **grand public** mais aussi de tous les **décorés non encore adhérents**.

Il s'agit :

- d'**inciter les nouveaux décorés**¹ à rejoindre les rangs de la SMLH ;
- de **conforter la fierté d'appartenance des 45 000 sociétaires** et de leur faire prendre conscience du potentiel du réseau de la SMLH ;
- d'assurer la **promotion du projet associatif auprès des sociétaires** qui restent les premiers à le faire rayonner dans leur environnement immédiat.

3 PARTIS PRIS EN TERMES DE CONCEPTION

Le Centenaire repose en priorité sur les initiatives des sociétaires sur le terrain. Il s'articule autour d'activités :

- locales (à l'échelle de la section) ;
- régionales (Projets d'envergure fédérant plusieurs sections) ;
- nationales (Paris et en région – Projet de Congrès 2022 SMLH à Lyon).

Les événements illustreront en priorité **la solidarité et la transmission intergénérationnelles** qui irriguent l'intégralité du projet associatif.

Le renforcement du lien intergénérationnel est le concept « chapeau » en matière de communication.

Il est la fenêtre d'entrée qui permet de « **raconter les histoires** » des sociétaires sur l'intégralité du spectre des missions de la SMLH.

4 GOUVERNANCE ET RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS

4.1 Gouvernance

Validée en assemblée générale, l'organisation du centenaire se décline comme suit :

- un **comité national du Centenaire** (présidé par Francis Wahl, administrateur) ;

¹ Près de 45 000 décorés, essentiellement les plus jeunes, ne sont pas encore membres de la SMLH.

- **le siège national**, qui pilote la programmation événementielle ;
- un **comité opérationnel des sections (COS)**, organe consultatif qui rassemble 17 présidents² de section, accompagne le siège dans la préparation de l'activité, contribue à la validation des projet nationaux et locaux à forte résonance médiatique, fédère l'activité régionale et soutient les sections aux moyens les plus modestes pour la mise en œuvre de leur projet. *Sa composition est présentée en annexe 4 ;*
- **au niveau local (principe de la subsidiarité)**, le président de section est responsable de son projet, dans le strict respect des statuts, du règlement intérieur de la SMLH et de son projet associatif.

4.2 Relations avec les institutions

4.2.1 La Présidence de la République

Le Président de la République a accepté le haut-patronage des activités du Centenaire. Des règles strictes sont appliquées (cf. annexe 3), en matière notamment de communication institutionnelle.

Les sections rendront compte au siège, pour validation, de tout projet se référant au haut-patronage du Président de la République. **Il est rappelé à ce titre, et d'une manière générale, qu'aucun sociétaire, comité ou section n'est autorisé à s'adresser à la Présidence de la République en se prévalant de son appartenance à la SMLH.**

4.2.2 La Grande Chancellerie de la Légion d'honneur

La Grande Chancellerie est étroitement impliquée dans le projet. **Les directives du Grand Chancelier** sont les suivantes :

- les activités sont celles du centenaire de la SMLH, de son histoire et de ses missions ;
- toute référence significative à l'Ordre, à son histoire et à son organisation doivent être validée par la Grande Chancellerie, garante de la communication de l'Ordre.

5 FINANCEMENT

Les activités du Centenaire sont par principe financées par une ressource exceptionnelle (mécénat, sponsoring, appels à dons, etc.). **Le principe de subsidiarité** s'applique au niveau de la section qui finance son activité.

² Principalement les présidents de section des chefs-lieux de région. Les sections et comités sont invités à se rapprocher de leur représentant auprès du COS (annexe 4 - composition du COS).

Afin d'assister les sections dans le cadre de leurs levées de fonds auprès de partenaires locaux, **une déclinaison du dossier de recherche de partenariats à l'échelle nationale** pour démarcher les partenaires ou mécènes sera transmise fin 2020.

Les sections pourront solliciter un soutien financier du siège pour une initiative locale ou régionale d'envergure. Des conditions devront être respectées (activité en lien avec le projet SMLH 2030 et la **solidarité intergénérationnelle** en particulier, fort **rayonnement local** de l'activité). La demande fera l'objet d'une transmission au siège d'une fiche-projet (annexe 1) permettant de structurer le soutien éventuel de celui-ci et d'intégrer l'événement dans son plan de communication. La section en informera son correspondant au sein du COS.

6 IDENTITE VISUELLE ET CHARTE GRAPHIQUE DU CENTENAIRE

Un logo événementiel national a été retenu par le comité du centenaire. **Il relève d'une charte graphique qui sera transmise aux sections fin 2020** (annexe 5).

L'identité visuelle (charte graphique) du Centenaire s'appliquera à tous les supports à **partir du 1^{er} janvier 2021**. Son strict respect est impératif (cohérence de l'image SMLH).

7 GRANDES LIGNES DE LA PROGRAMMATION EVENEMENTIELLE

7.1 Un projet équilibré construit sur le présentiel et le numérique

Un canevas de projet national a été élaboré début 2020. Repensé à l'issue de la crise sanitaire en collaboration avec *PublicisLive*³, il privilégie désormais une **hybridation des formats** (digital et présentiel) des activités.

Le volet digital est fédérateur et valorisateur de toutes les initiatives locales. Les sections bénéficieront ainsi d'un démultiplicateur de visibilité de leur action et de leur audience.

7.2 Étapes-clés du projet de programme national

A l'échelle nationale :

- en début d'année 2021 : une **photo symbolique** (« 100 » du centenaire) ;
- en septembre 2021, **le Village de la Jeunesse**, organisé à Paris aux Invalides en présence du Président de la République (validations en attente) ;
- le **Centenaire digital de la SMLH**, carte interactive des actions locales sur internet ;

³ La société d'évènements *PublicisLive* accompagne la SMLH dans l'élaboration et la conduite du projet du Centenaire.

- des événements locaux à impact régional/national organisés par le COS ;
- un **tour de France de la Flamme** du soldat inconnu ;
- des événements-phares destinés aux différents publics (colloques divers, etc.).

A l'échelle locale (section et comité), le président de section a délégation du président national pour organiser son activité dans le strict respect du projet associatif.

Important !

A Paris et en Ile-de-France, et dans un souci de cohérence de l'action de la SMLH, les sections se rapprocheront du siège pour éviter que leurs projets n'interfèrent avec ceux prévus par le comité du Centenaire (préemption de sites et monuments, sollicitation d'autorité, etc.).

8 FOCUS SUR LE DISPOSITIF EVENEMENTIEL PILOTE PAR LE SIEGE

8.1 La « Photo symbolique » - Printemps 2021

Coup d'envoi médiatique du Centenaire, elle consiste en une photo symbolique aux Invalides (un « 100 » formé par des sociétaires et des bénéficiaires de leurs actions). Ce premier visuel fort sera transmis à la presse nationale et locale.

8.2 Le « Village de la Jeunesse » aux Invalides - Automne 2021

Il consiste en un **rassemblement sur Paris d'un millier de jeunes, accompagnés et sélectionnés au niveau des sections**. L'objectif est de faire de ces jeunes citoyens les ambassadeurs de la SMLH dès leur retour chez eux. La journée est organisée autour d'activités ludiques (**Rallye de la SMLH**) et culturelles (Musées, concert, conférences, etc.). La présence du Président de la république y est prévue. Les **frais de déplacement** sont, en principe, à la charge de la section. Le soutien du siège pourra être sollicité par les sections aux revenus les plus modestes.

Les sections sont invitées à anticiper la sélection de leur délégation afin de donner à cet évènement toute sa force. Le siège diffusera un document de cadrage précisant les modalités d'organisation de la journée.

8.3 Le centenaire digital de la SMLH

Les actions des sections, en métropole, en Outre-mer et à l'international, seront **agrégées sur une plateforme digitale** durant le centenaire⁴. Le siège diffusera un document de

⁴ Cet outil digital est appelé à être pérennisé par la suite et bien au-delà des activités du Centenaire.

cadrage afin d'assurer la cohérence globale du dispositif et d'éviter toute dispersion susceptible de brouiller le message de communication global.

L'approche « plateforme » permet de valoriser le maximum d'initiatives. Chaque section et comité pourra ainsi raconter « son histoire ». La plateforme prendra la forme d'une **carte de France** (Métropole et ultra-marine), enrichie de références aux sections de l'étranger organisant des événements.

Chaque activité sera présentée sous un format propre (Audio – Vidéo – Photo – Texte – Activités temps réel du type concert, démonstration d'apprentis, etc.). Le visiteur pourra « cliquer » sur les villes qui participent au programme, les sites et monuments accueillant des activités, des sites naturels thématiques, etc.

Des partenariats seront organisés avec les médias afin de donner de la visibilité et de la légitimité aux contenus et d'ouvrir à une audience plus large. **Chaque « objet interactif » dirigera le visiteur vers un canal de diffusion spécifique** (France Inter, Page Facebook d'un quotidien à grand tirage, chaîne YouTube d'un partenaire ...) et lui permettra d'accéder au contenu proposé par la section/région/ le siège.

8.4 Le « Tour de France » de la Flamme

La Flamme du soldat inconnu se déplace sur le territoire sous la tutelle du « **Relais sacré** ».

Les membres du COS émettront un besoin précis des passages de la Flamme sur les lieux mémoriels de leur région **pour le 1^{er} décembre 2020**, en étroite collaboration avec les sections de la région. Ces propositions seront ensuite traitées avec le Comité national de la Flamme afin d'élaborer le programme définitif du « Tour de France ».

9 AUTRES ACTIONS EMBLEMATIQUES A FORT IMPACT MEDIATIQUE

- Colloque à Paris « Les Océans, avenir de l'humanité »
(Pilote : Vincent Campredon) ;
- Colloque à l'institut de France - « La SMLH, hier aujourd'hui, demain »
(Pilote : Huguette Peirs - Administrateur SMLH) ;
- Tournoi de football des quartiers prioritaires
(Pilote : Meziane Benarab - Président SMLH 77) ;
- Concert des voix des Outre-mer dans la cathédrale des Invalides
(Pilote : Siège - Fabrice di Falco) ;
- Pièce de Théâtre Paris « Par-delà les murs » - Acteurs professionnels et migrants
(Pilote : Siège - Françoise Parmentier - SMLH 7516) ;
- Soirée culturelle dédiée aux autistes aux Invalides
(Pilote : Cécile Renson - Administrateur SMLH / Françoise Dorocq) ;

- Ouvrage sur les 100 ans de la SMLH
(Pilote : Michel Rapoport - SMLH 92) ;
- Colloque européen à Rome pour les sections de l'étranger
(Pilote : Cécile Pozzo di Borgo - Administrateur SMLH/relations Étranger) ;
- Événement de clôture (remerciements/bilan)
(Pilote : équipe communication du siège) ;
- Prix HEA (honneur en action) spécial Centenaire
(Pilote Clara Carriot - Administrateur SMLH) ;
- Prix National des apprentis 2021 de la SMLH
(Pilote siège + Michel Grange/administrateur SMLH) ;
- Prix littéraire du Centenaire de la SMLH
(Pilote : Jean-Charles Watiez - Administrateur SMLH) ;
- Reportage TV SMLH
(Pilote : équipe communication du siège) ;
- Film du Centenaire de la SMLH
(Pilote : Jean-Charles Watiez - Administrateur SMLH) ;
- (Projet) Musée de la Légion d'honneur
(Pilote : Grande Chancellerie - siège SMLH) ;
- Objets SMLH « spécial Centenaire », pour la boutique de la SMLH
(Pilote : équipe communication du siège - Fournisseurs centenaire).

Cette liste n'est bien entendu pas exhaustive et les sections sont libres d'adopter tout autre format de manifestation, comme plusieurs l'ont à ce stade déjà envisagé.

10 COMMUNICATION

Afin de faire parler de la façon la plus large possible, au niveau national, de la SMLH et des initiatives liées au Centenaire, un plan de communication spécifique pour les **réseaux sociaux** et dans les médias nationaux sera élaboré à l'automne 2020.

Un « kit de communication » (Éléments de langage à destination de la presse, communiqués de presse-types, dossier de presse...) sera mis à disposition des sections afin qu'elles puissent les adapter à leurs besoins locaux et amplifier les retombées médiatiques dans la presse quotidienne régionale. Des formations à distance aux réseaux sociaux (Facebook, Twitter et LinkedIn) seront également proposées aux sections en 2021.



FICHE-PROJET

Date.....

Merci de retourner cette fiche complétée à l'adresse centenaire@smlh.fr dès que possible. N'hésitez pas à joindre tout document complémentaire que vous jugerez utile. En cas de demande de financement au siège, merci de renseigner aussi l'annexe 2

Nom de la Section

Nom du responsable du projet



Présentation succincte du projet et de ses objectifs



En quoi s'inscrit-il dans le cadre du projet associatif SMLH 2030 ?



Public visé



Résultats attendus (Mon projet sera réussi si...)



Date et lieu presentis



Equipe projet (qui fait quoi ?)



Financement actuel et sources (partenariat, section...)

Autres sujets éventuels (communication, partenariat....)

DEMANDE DE FINANCEMENT COMPLÉMENTAIRE



Date.....

Merci de retourner cette fiche complétée à l'adresse centenaire@smlh.fr N'hésitez pas à joindre en annexe tout document permettant de préciser et d'étayer votre demande (budget détaillé, échéancier de paiement, prospects ou partenaires locaux ...)

Nom de la Section

Nom du demandeur



Présentation succincte du projet (nom, publics-cibles, objectifs, lieu et date)



Approche budgétaire à date (budget détaillé et plan de financement à joindre si possible)



Financement actuel et sources (partenariat, section...)

Autres points/besoins éventuels

Montant demandé au Siège ; échéances



Avis favorable



Avis défavorable

Raisons



Charte graphique des supports de communication pour les événements placés sous le haut patronage du Président de la République

L'ensemble des documents (programmes, affiches, fascicules, pages internet, invitations, etc.) mentionnant le haut patronage du Président de la République doit, au plus tôt, être soumis pour validation au service en charge des hauts patronages du Chef de l'État, par e-mail à l'adresse : haut-patronage@elysee.fr.

1- Principes généraux

Par tradition, la mention du haut patronage du Président de la République doit être positionnée au-dessus de l'intitulé de l'événement, de préférence au centre et en haut de page du document, comme suit :

**Sous le haut patronage de
Monsieur Emmanuel MACRON
Président de la République**

Les choix de police, d'illustrations et de mise en page doivent être compatibles avec la dignité de la fonction présidentielle.

Par ailleurs, il n'est pas permis d'utiliser le logo/emblème de la Présidence de la République ou le portrait du Chef de l'État.

Quant aux éventuels soutiens ou partenariats d'acteurs privés, ils ne doivent pas être directement liés à la mention du haut patronage. Ainsi, ils doivent figurer dans une partie distincte du document.

Dans le cadre d'un document à feuillets multiples, la mention du haut patronage doit figurer sur la page de droite, appelée « belle page ».

2- Version multilingue / manifestation à l'étranger

S'agissant d'un éventuel document en langue anglaise, la formule à employer est la suivante :

**Under the High Patronage of
Mr Emmanuel MACRON
President of the French Republic**

Si l'événement se tient à l'étranger, la mention francophone doit alors être adaptée pour lever toute ambiguïté :

**Sous le haut patronage de
Monsieur Emmanuel MACRON
Président de la République française**

3- Patronage / parrainage conjoint

Le haut patronage est une prérogative des seuls Chefs d'État.

La mention du haut patronage conjoint doit apparaître comme suit :

Sous le haut patronage de

Monsieur Emmanuel MACRON Président de la République française	Monsieur Frank-Walter STEINMEIER Président de la République fédérale d'Allemagne
--	---

En dehors de cette circonstance, le haut patronage ne se partage pas. Il peut néanmoins se cumuler avec un parrainage / patronage d'un ministère ou d'une autre instance (Parlement européen, Unesco, etc.) dont la mention doit alors figurer au-dessous de celle du haut patronage, en respectant l'ordre protocolaire, de préférence dans une police de taille moindre.

Annexe 4 – Composition du Comité Opérationnel des Sections (COS)

Version du 1^{er} novembre 2020

Composition du Comité Opérationnel des Sections (COS)			
REGION	Section	Président de section ou représentant	Adresse électronique
Auvergne-Rhône-Alpes	Rhône	Michel NIELLY	miclanielly1@orange.fr
Bourgogne-Franche-Comté	Côte d'Or	Jacques BARTHELEMY	j.barthelemy321@laposte.net
Bretagne	Ille et Vilaine	Richard CORBEILLE	richard.corbeille47@gmail.com
Centre-Val-de-Loire	Loiret	Bernard DIDIER	bdidier@neuf.fr
Corse	Corse du Sud	André FLORI	andreflori@orange.fr
	Haute Corse	Jacques LAMBERT	jacklambert2@wanadoo.fr
Grand-Est	Bas-Rhin	Cyrille SCHOTT	cyrille.schott67@orange.fr
		<i>Charles HAAS</i>	haasc@wanadoo.fr
Hauts-de-France	Nord	Brigitte POURPOINT	brigittepourpoint@yahoo.fr
Ile-de-France	Paris intra-muros	Cécile RENSON	cecile.renson@hotmail.fr
Ile-de-France (hors Paris)	Seine-et-Marne	Méziane BENARAB	benarab.meziane@wanadoo.fr
	Yvelines	Bruno BRITSCH	bruno.britsch@outlook.com
		<i>Bernard NICOLAIEFF</i>	bnicolaieff@gmail.com
Normandie	Eure	Georges DURAND	section.smlh27@sfr.fr
	<i>Seine-Maritime</i>	<i>Guy LETHIAIS</i>	guy.lethiais@free.fr
Nouvelle-Aquitaine	Gironde	André DULOU	adulou@numericable.fr
Occitanie	Haute-Garonne	Jean HONNORAT	jean.honnorat@sfr.fr
Pays de la Loire	Loire-Atlantique	Alain BELLOT	alain.bellot818@orange.fr
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Bouches-du-Rhône	Guy DABADIE	Guy.dabadie@orange.fr
	Vaucluse	Michel GRANGE	smlh.vaucluse@free.fr

Annexe 5 – Charte graphique



**CENTENAIRE DE LA SOCIÉTÉ
DES MEMBRES DE
LA LÉGION D'HONNEUR**

100 ANS AU CŒUR DE LA NATION

Jean-Marie LUCAS
Délégué Général
@ : adresse-mail.com
M : 00 00 00 00 00



**CENTENAIRE DE LA SOCIÉTÉ
DES MEMBRES DE
LA LÉGION D'HONNEUR**

100 ANS AU CŒUR DE LA NATION

Please consider the environment before printing this email

Adresse de messagerie électronique



**CENTENAIRE DE LA SOCIÉTÉ
DES MEMBRES DE
LA LÉGION D'HONNEUR**

100 ANS AU CŒUR DE LA NATION

129 Rue de Grenelle, 75007 Paris
www.smlh.fr



Carte de visite

